

PROJET RÉFÉRENT

Développement des énergies renouvelables sur le territoire de Gally Mauldre (78)



LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Rassemblant 11 communes, la communauté de Gally Mauldre a fait le choix de s'accompagner de l'expertise du Cerema afin de mener sa réflexion sur les énergies renouvelables. Ainsi, elle souhaite, conformément à la loi APER (accélération pour la production d'énergie renouvelable), définir ses ZAER (Zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables) afin d'atteindre les objectifs de son PCAET (plan Climat Énergie Territorial). Le Cerema intervient alors en tant qu'expert technique dans le but d'assister, appuyer et éclairer mais jamais de se substituer.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Afin d'établir la cartographie des ZAER l'assistance du Cerema s'est articulé en deux phases :

1° Phase :

Durant cette phase le Cerema a aidé la communauté de communes à définir les objectifs et enjeux autour des ENR tout en fixant des éléments de calendrier.

Après cela vint un apprentissage de l'outil Portail cartographique des EnR (produit par DGEC-IGN-Cerema) afin de déterminer les zones ayant le plus de potentiel de production, cela en respectant les règles de base de l'établissement des ZAER, à savoir :

- définir les zones les plus étendues possibles et non des confettis : l'objectif étant d'inciter le développement des ENR par des projets viables
- pour les ENR électriques : maximiser le photovoltaïque sur toiture et ombrières, ainsi que l'éolien dans les zones favorables
- être en cohérence avec le PCAET de l'EPCI en question.

2° Phase :

CONTACT

✉ relation-clients-iledefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Énergies renouvelables terrestres et maritimes
- Stratégies, résilience et projets de transition

Des séances de travail furent organisées avec les référents des différentes communes afin de prendre en compte les enjeux d'accélération grâce au support du portail cartographique des énergies renouvelable leur permettant de déterminer les zones à fort potentiel productif. Ainsi différentes sources d'énergies furent envisagées sur différents terrains (surfaces en toitures ou en parking pouvant accueillir du photovoltaïque) leur permettant de commencer à percevoir leur « mix d'accélération » ainsi que les premières zones à privilégier. Ces ateliers ont donc permis l'éclaircissement de nombreuses questions.

En outre, l'accompagnement se poursuit via la plateforme [Expertises Territoires](#) du Cerema, où une communauté dédiée a été créée, permettant aux référents de retrouver l'ensemble des supports des ateliers et des ressources sur le déploiement des EnR.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Communauté de commune de Gally Mauldre

Direction territoriale Ile-de-France
Nathalie Granes - Référente territoriale Ville intelligente

Isabelle Robinot Bertrand - Transition écologique et Territoires

LE CALENDRIER

Début : 26/01/2024 - Fin : 00/07/2024